

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2026/2/015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 09 avril 2026

Le neuf avril de l'an deux mille vingt-six à 19h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Étaient présents : : Messieurs X. PASSET, T. FLEUREAU F. FORTIN, L. FOURNIER, F. GACH, D. LETEMPLE, F. DATHY et Mesdames B. CARPENTIER, J. CHARPENTIER, M-A. HERBLOT, N. LERICHE M. LONCQ, A. DHEILLY et M. FAXELLE.

Pouvoirs : Mme D. FURGEROT donne pouvoir à Mr D LETEMPLE.

Excusés : Mme D. FURGEROT

Mme Margaux LONCQ a été nommé secrétaire de séance

Objet : Vote des subventions aux associations

Afin d'aider au fonctionnement des associations, le conseil municipal fixe le montant des subventions comme suit, étant entendu que les sommes ne pourront être mandatées qu'après réception du dossier complet en mairie (demande de subvention) :

- *ANCIENS COMBATTANTS 2000 €
- *DDEN 50€
- *ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLEVES 300€
- *COMITE DES FETES 150€
- *LA GAULE DE VENDHUILE 150€
- *ASSOCIATION POUR LA RENOVATION DU PATRIMOINE VENDHUILE : 1000€
- *COOP SCOLAIRE : 500.00€

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte cette répartition.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2026.04.16 08:01:13 +0200
Ref:10834638-16336221-1-D
Signature numérique
le Maire